

20.01.2016

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SE JOINT AU COMMUNIQUÉ DE L'AICA FRANCE

Communiqué

L'Aica France condamne vigoureusement l'attitude inadmissible de l'ambassade d'Israël à Paris qui a fait pression auprès d'Artcurial pour retirer de la vente, prévue au bénéfice de la liberté d'expression de la presse et des artistes, l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest. Il est honteux qu'Artcurial cède à cette demande illégitime.

L'AICA France soutient l'artiste, Libération et Reporters sans frontières et rappelle qu'en France la liberté d'expression est un droit garanti par de nombreux textes et qu'elle est également garantie par la Convention européenne des droits de l'Homme. L'article 10 regroupe « *la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière* ».

Avec le soutien de :

- Cipac
- Ligue des droits de l'Homme